



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

*Pour que les cadres supérieurs maîtrisent leur destin,
il faut qu'ils le prennent en main*

GT du 28/11/2011 : Déclaration liminaire

Le SCS-FIP a tenu tout d'abord à remercier Philippe Rambal de son invitation.

le SCS-FiP constate que la confusion fonctionnelle entre les IP, les AFIPA et les IDiV, au sein des organigrammes des DLU génère un malaise certain chez les cadres supérieurs.

Seule une cartographie des emplois, distincte et non superposable, élaborée au niveau national mettra ainsi fin au flou persistant depuis la création des directions ; flou qui se caractérise par l'attribution de fonctions identiques à des cadres de niveaux différents et entraîne, de facto, une dilution des grades.

Le SCS-FiP est persuadé que la diversité des structures de la DGFIP en fonction des enjeux laisse de la place à l'élaboration d'une cartographie spécifique à chaque grade, cartographie qui évitera ainsi les oppositions entre les grades et permettra à chacun de s'identifier et d'objectiver les parcours de carrières possibles (fonctionnels ou géographiques).

La mise en place des organigrammes de DLU s'est logiquement faite en fonction des cadres en place lors de la fusion. La cartographie à élaborer pour chaque grade devra être mise en œuvre à l'occasion des mouvements de personnels.

Par ailleurs, au regard des remontées du terrain, le SCS Fip pense que la question du pilotage de l'audit s'avère loin d'être réglée et que la création récente d'un correspondant départemental aux missions élargies sans pouvoir hiérarchique coexistant avec un référent placé au niveau des DI a amplifié le trouble et les interrogations des collègues auditeurs.

Enfin, la mise en place des emplois HEA suscite plusieurs interrogations tant sur les conditions de mise en œuvre en lien ou pas avec le GRAF que sur les engagements donnés aux ex-SIEC (3^{ème} et 4^{ème} catégories).